

COMMUNIQUE DE PRESSE

Limoges, le 3 novembre 2025

Comptes définitifs de l'exercice 2024 Suivi de la procédure de redressement judiciaire

Cerinnov Group (code ISIN: FR0013178712 - mnémo: ALPCV), spécialiste de l'ingénierie robotique et des équipements industriels pour l'industrie de la céramique et du verre en France et à l'international, publie ses résultats annuels définitifs 2024.

Comptes définitifs de l'exercice 2024

Les comptes annuels ont été arrêtés lors du Conseil d'administration du 23 octobre 2025 et audités par les commissaires aux comptes.

Normes françaises, audités En M€, au 31 décembre	2023	2024
Chiffre d'affaires	14 502	12 413
Marge brute (1)	8 163	6 800
En % du chiffre d'affaires	56%	55%
EBITDA	2 102	223
En % du chiffre d'affaires	14,5%	1,8%
Résultat d'exploitation	1 173	- 2 164
Résultat net (part du groupe)	114	- 3 375

⁽¹⁾ hors production immobilisée

La société CERINNOV GROUP SA et sa filiale CERINNOV SAS ont été placées sous procédure de redressement judiciaire par le Tribunal des Activités Économiques de Limoges en date du 24 septembre 2025.

Dans ce contexte et après audit des comptes par le Commissaire aux Comptes, ce dernier a conclu à l'impossibilité de certifier les comptes de l'exercice 2024.

Le Conseil d'administration a convoqué l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 28 novembre 2025 à 8h30, étant rappelé qu'en date du 1er juillet 2025, Madame la Présidente du Tribunal des Activités Économiques de Limoges avait autorisé le report, jusqu'au 30 novembre 2025, de la tenue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mise à disposition du rapport financier annuel 2024

Le rapport financier de l'exercice 2024 a été déposé ce jour auprès de l'Autorité des marchés financiers et est consultable sur le site de la société (https://www.cerinnov-group.com), dans la section Investors, rubrique Documentation.

Communiqué de presse - 3 novembre 2025



Suivi de la procédure de redressement judiciaire

Face à un repli d'activité constaté en 2024 et aux incertitudes politiques et géopolitiques qui ont freiné les décisions d'investissement des donneurs d'ordres, Cerinnov Group a connu une dégradation de sa trésorerie. Dans ce contexte, la holding Cerinnov Group et sa filiale Cerinnov SAS se sont placées sous la protection du Tribunal des Activités Économiques de Limoges, qui a ouvert le 24 septembre 2025 deux procédures de redressement judiciaire.

En complément de ce contexte défavorable, Cerinnov Group a enregistré en 2024 un impayé significatif de 900 k€ consécutif à la liquidation judiciaire d'un client français. Par ailleurs, des créances d'un montant total d'environ 200 k€ font l'objet de procédures contentieuses dont l'issue demeure incertaine à ce stade et dont le recouvrement ne pourra intervenir qu'à moyen terme. Dans un environnement économique où les défaillances d'entreprises et les retards de paiement tendent à se généraliser, ces situations viennent peser sur la trésorerie et accentuer les tensions sur l'activité.

Dans ce cadre, le groupe Cerinnov recherche activement un repreneur ou investisseur pour accompagner la poursuite et le développement de ses activités industrielles et garantir la sauvegarde de l'emploi. L'administrateur judiciaire en charge, Minerva (Virginie Desforges), a lancé un appel d'offres dont la date limite est fixée au 12 novembre 2025 à 17h.

A noter que les deux autres filiales du groupe, Cristallerie de Saint-Paul et Cerinnov Unipessoal LDA, ne sont pas concernées par les procédures de redressement judiciaire et poursuivent leur activité normalement. Cependant, comme l'intégralité de leurs titres est détenue par la holding, elles sont intégrées à l'appel à cession à travers la cession de leurs titres.

A propos de Cerinnov Group

Créé en 1998, Cerinnov Group conçoit, fabrique et commercialise, en France et à l'international, des équipements innovants et des solutions de nouvelles générations pour l'industrie de la céramique et du verre. Cerinnov Group est au cœur de la « 4ème révolution industrielle » en permettant à ses clients industriels de moderniser leurs sites de production et de se réinventer pour entrer dans l'ère de « l'usine du futur ».

Le groupe est coté sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR0013178712 - Code mnémo : ALPCV). Il est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME.

Plus d'information sur https://www.cerinnov-group.com

SEITOSEL ACTIFIN

Communication financière
Alexandre Commerot
01 56 88 11 18
alexandre.commerot@seitosei-actifin.com